



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

DEMANDE DE CONSULTATION D'ARCHIVES

*La consultation des archives se fait en salle de lecture, sur rendez-vous,
ou en demandant la reproduction par photocopie ou numérisation (à titre payant) des archives*

Les champs marqués d'une * sont à renseigner obligatoirement

Civilité* : M^{me} M.

Nom* : Prénom(s)* :

Date de naissance* : Lieu de naissance (dpt. ou pays)* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* : Pays* :

Téléphone* : Adresse électronique* : @

VOUS DÉSIREZ CONSULTER VOTRE DOSSIER PERSONNEL

Renseignements concernant votre situation militaire :

Numéro Identifiant Défense (matricule)* :

Nationalité* :

Nature des services accomplis* : APPELÉ ENGAGÉ AUTRE (préciser) :

Vous avez servi dans l'armée de * : TERRE AIR MARINE GENDARMERIE

Dernier grade obtenu * :

Si vous êtes de nationalité étrangère, veuillez préciser l'identité sous laquelle vous avez servi et votre filiation

.....
.....

VOUS DÉSIREZ CONSULTER LE DOSSIER PERSONNEL D'UN TIERS ⁽¹⁾

Renseignements concernant son identité :

Civilité* : M^{me} M.

Décédé(e)* : Oui Non

Nom d'usage* : Prénom(s)* :

Nom de naissance* : Nationalité* :

Date de naissance* : Lieu de naissance (dpt. ou pays)* :

Renseignements concernant sa situation militaire :

Numéro Identifiant Défense (matricule)* :

Nature des services accomplis* : APPELÉ ENGAGÉ AUTRE (préciser) :

A servi dans * : l'armée de terre l'armée de l'air la marine la gendarmerie

Dernier grade obtenu * :

*Les champs marqués d'une * sont à renseigner obligatoirement*

VOUS DESIREZ CONSULTER D'AUTRES ARCHIVES ⁽¹⁾

Voir la brochure "conservation et consultation d'archives militaires"

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMMENT DÉSIREZ-VOUS CONSULTER LES ARCHIVES ?

- consulter les archives en salle de lecture du CAPM, à Pau
- commander au CAPM les reproductions des archives correspondant à votre recherche

⁽¹⁾ Les archives publiques sont communiquées au terme de délais de communication définis par les articles L213 -1 à L213-6 du code du patrimoine. En conséquence, il vous sera éventuellement demandé de fournir des documents justificatifs ou de remplir une demande de dérogation.

A *

Le *

Signature*:

Demande à adresser :

- *par voie postale :*
CAPM - Caserne Bernadotte - Place de Verdun
64023 PAU CEDEX
- *par voie électronique :*
capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr
- *par télécopie :* 05 59 40 45 53

Renseignements au 05 59 40 46 92

La salle de lecture est ouverte
sur rendez-vous uniquement

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 9h à 12h

NB : le délai moyen de traitement d'une demande est de l'ordre de 2 mois.

